



J'ai besoin de soutien dans mon quotidien



Quel dispositif solliciter ?

Aide et Accompagnement à Domicile (AAD)

Description du dispositif

Intervention d'une personne qualifiée pour accompagner et conseiller les parents dans les tâches de la vie quotidienne à leur domicile



Pour qui ?

- **Toute personne** relevant du régime général
- Parent vivant un **événement qui fragilise l'équilibre familial** (deuil, maladie, séparation, famille nombreuse, enfant porteur de handicap, reprise d'emploi, répit parental...)



Combien de temps ?

1 an maximum

(sauf situation exceptionnelle)



Combien ça coûte ?

- Participation des familles en **fonction des revenus** (de **0,26€** à **11,88€** par heure d'intervention)

Qui dois-je contacter ?



04 22 13 01 70

Association ASPA



contact@aidessociale.com



www.aidessociale.info